

Dion enterré sous les huées

OTTAWA | (PC) Stéphane Dion a été copieusement hué hier par des milliers de travailleurs du secteur manufacturier venus manifester sur la colline parlementaire à Ottawa.

Les efforts des organisateurs pour calmer la foule n'ont pas réussi et la fin de l'allocution du chef libéral a été enterrée sous les cris de la foule composée de membres des syndicats affiliés au Congrès du travail du Canada et à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Les syndiqués reprochent entre autres aux libéraux d'avoir voté contre le projet de loi du Bloc québécois sur les travailleurs de remplacement (scabs). Ce projet appuyé par le Nouveau Parti démocratique a été défait par un vote de 177 contre 122 en mars dernier.

Services essentiels

Les libéraux pouvaient voter selon leur conscience à cette occasion. Leur chef s'était prononcé contre parce qu'il jugeait inadéquates les dispositions sur les services essentiels.

Le chef bloquiste Gilles Duceppe et celui du NDP Jack Layton ont été chaudement applaudis par les travailleurs. Plusieurs députés des deux formations étaient présents à la manifestation.

Les syndicats du secteur manufacturier reprochent au gouvernement fédéral d'avoir laissé tomber le secteur de la fabrication, qui a perdu plus de 250 000 emplois en quatre ans. À lui seul, le Québec a enregistré une perte de 140 000 emplois.



STÉPHANE DION
Reproches

MONTRÉAL

OMBUDSMAN



PHOTO BENOÎT PELOSSE

■ Les voisins de la rue Sainte-Hélène en ont assez du bruit provenant du Boris Bistro.

VIEUX-MONTRÉAL | BRUIT

Des problèmes de cohabitation

■ L'ombudsman doit souvent arbitrer des litiges entre commerçants et résidents

L'ombudsman de Montréal croit qu'un important problème de cohabitation se développe dans le Vieux-Montréal entre commerçants et résidents.



ANDRÉ
BEAUVAIS
Le Journal de Montréal

C'est la constatation faite par M^e Johanne Savard à l'occasion de la publication de son rapport 2006.

Elle est fière d'avoir solutionné 222 plaintes sérieuses de citoyens en 2006, et à leur satisfaction, mais sa plus grande déception est d'avoir frappé un « mur » dans un dossier de « bruit intense » dans le Vieux-Montréal.

Le « mur » en question a été « le refus » des autorités de l'arrondissement Ville-Marie de restreindre le bruit provenant du Boris Bistro au 465, rue McGill.

Animée et surpeuplée

Il semble que cette terrasse reste très animée et surpeuplée jusque tard dans la nuit, au cours de l'été, ce qui dérange beaucoup des propriétaires voisins de la terrasse.

Mais le propriétaire du Boris Bistro, Jean-Marc Lebeau, voit les choses autrement : « Je suis sensible aux droits de mes voisins. Je fais très attention et je suis légal mur à mur », dit-il.

Il affirme que la majorité de ses voisins n'ont rien à lui reprocher.

Mais il reste que le bureau de l'ombudsman veut poursuivre l'enquête à la demande d'un citoyen mécontent.

« J'ai dû parler 25 fois aux gens de l'arrondissement, mais ils imposent le statu quo, soit une musique d'ambiance trop forte pour être diffusée à l'extérieur », a déclaré M^e Savard au *Journal de Montréal*.

Popularité

Mais elle entend poursuivre ses démarches auprès des dirigeants. « Je considère que le dossier n'est pas clos », a-t-elle soutenu en entrevue.

« Notre enquête, dit-elle, indique que le conseil d'arrondissement n'a pas pris en considération les nouveaux engagements contenus dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités. »

Son rapport 2006 indique que l'ombudsman est de plus en plus populaire à Montréal.



JOHANNE SAVARD
Ombudsman

Le nombre de plaintes enregistrées est passé de 105 en 2003 à 1384 l'an dernier, soit près du triple du total de 2005.

En 2006, les plaintes ont généré 222 enquêtes approfondies qui ont généralement permis aux citoyens de se convaincre qu'ils ont encore des droits dans la grande ville.

■ 50 % des enquêtes de l'ombudsman sont complétées en moins de deux mois.

■ Toronto et Ottawa font appel à l'expertise de Montréal pour la création d'un tel poste.

■ Des villes russes s'intéressent aussi à l'expérience de l'ombudsman de Montréal.

■ L'ombudsman s'adresse aux Montréalais dans les 14 langues les plus parlées dans la métropole.

Iriez-vous vivre dans le Vieux-Montréal pour ensuite vous plaindre du bruit ?

ÉCRIVEZ-NOUS : opinionsjdm.canoe.ca

APPELEZ-NOUS : Tél: (514) 529-1177 Ext: 1888 767-6161

LES DIX PLAINTES LES PLUS FRÉQUENTES

De quoi se plaignent les citoyens de Montréal quand ils frappent à la porte de l'ombudsman de Montréal ?

Voici les dix sujets qui occupent le plus les cinq employés de l'ombudsman dont le budget est de 700 000 \$ par année :

1

■ Comportement des fonctionnaires (102)

2

■ Stationnement (vignettes) et bris de parcomètres (61)

3

■ Relations de travail (58)

4

■ Questionnement de certains règlements municipaux (57)

5

■ Logement social et subventions (56)

6

■ Coûts élevés d'entreposage à la fourrière municipale (56)

7

■ Fonctionnement de la cour municipale (56)

8

■ Réclamations monétaires contre la Ville (40)

9

■ Disposition des déchets (35)

10

■ Salubrité : logements et commerces (34)